Composition de la Commission des Usagers

Représentants de la Commission des usagers :

- M. J.P MENANT, Président de la commission des usagers (FRANCE Rein)
- Mme C. LEMAITRE, Directrice, vice-présidente de la commission
- Dr S. ABITTAN, gastroentérologue, médecin médiateur titulaire
- Mme B. JAN, représentante des usagers (UNAFAM), suppléante
- Mme T. KERRAND, représentante des usagers (UDAF), titulaire
- Dr L. MERIN, médecin généraliste, médecin médiateur suppléant
- M. J. MEUNIER, représentant des usagers (UNAPEI Bretagne), suppléant
- M. J. MORANTIN, Directeur des opérations, projets et coopérations
- Mme C. PATTIER, responsable Qualité Gestion des Risques
- Mme M. VALLEE-DENOUAL, cadre de santé coordonnateur

La place des usagers au sein de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

La Polyclinique Saint-Laurent est un établissement de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve qui rassemble quinze établissements sanitaires et médico-sociaux privés non lucratifs en Bretagne, Provence et Pays-de-la-Loire.

Très tôt, l'Hospitalité a souhaité ouvrir un espace de dialogue et de co-construction entre usagers et professionnels des établissements.
L'objectif est de relever ensemble le défi de la sécurité et de la qualité des soins dispensés.

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve a été récompensée en 2015 (label national), en 2019, 2020 et 2021 (labels régionaux) par le Ministère de la Santé pour sa démarche inclusive des usagers.

Polyclinique Saint-Laurent

HOSPITALITÉ
Saint-Thomas de Villeneuve

PL CDU 001 - janvier 2024

Polyclinique Saint-Laurent

HOSPITALITÉ
Saint-Thomas de Villeneuve

Les représentants des usagers à votre écoute

320, avenue du Général Patton
CS 10610
35706 Rennes Cedex 7
02 99 25 65 00

Les missions des représentants des usagers

Un représentant des usagers peut être un usager, un représentant légal (tuteur/ curateur) ou un membre de la famille.

- Les représentants des usagers sont présents dans différentes instances de l'établissement pour faire entendre la voix des usagers et veiller au respect de leurs droits.
- Ils facilitent l'expression des patients, favorisent le dialogue, l'échange et la compréhension mutuelle avec les professionnels. Ils portent également la parole des usagers dans les différentes commissions et instances de décision.
- Ils siègent à la Commission des Usagers (CDU) de l'établissement.

Comment contacter les représentants des usagers ?

Les réprésentants des usagers nommés au sein de l'établissement sont :

Brgitte JAN
UNAFAM

Thérèse KERRAND
UDAF

Jean-Pierre MENANT
France Rein

Jack MEUNIER
UNAPEI Bretagne

Tout patient, famille ou proche peut contacter un représentant des usagers de l'établissement pour s'informer sur ses droits et obligations et/ou le solliciter sur une situation.

POUR LES JOINDRE :
02 99 25 37 00
cdu@stlaurent.hstv.fr

Les représentants des usagers au sein de la Commission des Usagers

Instituée par la loi du 4 mars 2022, la Commission des Usagers est un outil destiné à garantir les droits des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement.

Elle donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant la vie et le fonctionnement des services de l'établissement, sur l'évolution des réponses à apporter.

La CDU veille au respect des droits des usagers et contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches ainsi que de la prise en charge.